

Compte-rendu de la CAPD du 4 juillet 2017

1) Approbation du procès-verbal de la CAPD du 6 juin 2017

L'administration annonce que les modifications proposées par les représentants des personnels sont acceptées.

Vote : Pour : 10 (administration + SNUipp-FSU 23)

2) Mouvement intra-départemental rentrée 2017

Mises en situation et postes réservés aux stagiaires CAPPEI

Spécialisé		Postes à exigences particulières		Directions	
RASED option E, Aubusson	Isabelle Coupé	CPC EPS-maternelle, Guéret 1	Olivier Giraudeau	Chéniers primaire	Stéphanie Belley
SEGPA option F Aubusson	Catherine De Mollerat du Jeu	CPC ASH, Guéret 2	Thierry Dupin	Evaux-les-Bains primaire	Audrey Thernaux
Dir SEGPA Châtelus – La Souterraine	Bernard Bouyeron	CASNAV, Guéret	Sabine Moreigne	Guéret maternelle Assolant	Mélanie Martin
IME Felletin	Magali Home	Classe relais, Guéret	Virginie Lavaure	Mérinchal élémentaire	Sylvie Fichant
IME Felletin	Karine Bernard	UEMA	Bastien Nouhant	Montaigut-le-Blanc primaire	Laurence Desmoulin
SEGPA option F Guéret	Magali Médeau	Animateur TICE		St Sulpice le Guérétois maternelle	Marina Tirveillot
SEGPA option F Guéret	Aurélie Lamoine	Postes réservés stagiaires CAPPEI		Ste Feyre maternelle	Marielle Mallaure
IME Grand Bourg	Jérôme Lallet	SEGPA option F Guéret	Carole Ryder		
IME Le Monteil au Vicomte	Amélie Legrésy	ULIS collège La Souterraine	Laëtitia Bardeau		
IME Le Monteil au Vicomte	Elodie Verdeyme	CLIS St Vaury elem	Wendy Chardon		
IME Le Monteil au Vicomte	Fateh Maatallah				
ULIS Chatelus Malvaleix	Julien Pauly				

Vote pour les postes à profils : Pour : 5 (administration) – Abstention : 5 (SNUipp-FSU 23)

Vote pour le reste du mouvement : Pour (SNUipp-FSU23 + Administration)

Le SNUipp-FSU remarque qu'un certain nombre de collègues étaient demandeurs pour partir en formation, notamment en option D pour exercer en IME et que l'administration ne s'est pas donné les moyens de former ces personnels.

Mouvements complémentaires

Les postes grisés correspondent aux postes sur lesquels les stagiaires (T1) ont une priorité.

		NOM-PRENUM	BAREME
AHUN PRIM	TRS	GUILLEMET EMILIE	8.000
AUBUSSON ELEM Clé des chps	ADJ	COMMANDE SOPHIE	6.000
AUBUSSON ELEM Clé des chps	BM CONGES	VACANT	
AUBUSSON ELEM Clé des chps	TRS	PARENT MARILOU	1.500
BELLEGARDE EN MARCHÉ PRIM	DIR 3CL	VACANT	
BOURGANEUF ELEM M.CURIE	BM CONGES	LAUWERS ANNE	6.00
BOURGANEUF ELEM M.NADAUD	TRS	VANDAUD ANNE-SOPHIE	0.500
BOURGANEUF MAT RIFFATERRE	BM CONGES	DOYA LUIGI	6.000
CHENERAILLES PRIM	BM CONGES	FRIC AMANDINE	8.000
CROCQ ELEM	TRS	VACANT	
CROCQ MAT	ADJ	GODINEAU PERRINE	6,000
FAUX LA MONTAGNE PRIM	TRS	VIELLE SOLENE	0.500
FELLETIN ELEM	CLIS OPT D	REDON ALEXANDRE	20.250
FELLETIN ELEM	TRS	VACANT	
FELLETIN MATERN	BM CONGES	VACANT	
LA COURTINE ELEM	BM CONGES	VACANT	
MERINCHAL ELEM	BM CONGES	VACANT	
ST DIZIER LEYRENNE PRIM	TRS	VASSEUR-REJAUD JULIEN	0.500
ST JUNIEN LA BRÉGERE PRIM	ADJ	COUTABLE MAGALI	7
ST QUENTIN LA CHABANNE	BM CONGES	VACANT	
THAURON PRIM	CH.ECOLE	CAMUT SYLVIE	39,347
ANZEME PRIM	DIR 3CL	BLONDET AURORE	6.000
BOUSSAC ELEM	BM CONGES	VACANT	
BOUSSAC ELEM	TRS	PETRAULT JUSTINE	0.500
BUSSIÈRE-DUNOISE - PRIM	ADJ	PANTIN-FISCHER PASCALE	10,000

CHAMBON/VOUEIZE ELEM	TRS	BOURDET SEBASTIEN	0.500
CHAMBON/VOUEIZE ELEM	TRS	MALAVAUD MARION	0.500
CHATELUS MALVALEIX	TRS	MAILLOT MARIE	9,000
DUN LE PALESTEL ELEM	ADJ	COMMERGNAT RICHARD	23.106
DUN LE PALESTEL MAT	ADJ	FOURRIER AUDE	21.500
EVAUX LES BAINS ELEM	ADJ	VACANT	9.000
EVAUX LES BAINS ELEM	BM CONGES	VACANT	
EVAUX LES BAINS ITEP	ENS SPEC OPT D	VACANT	
EVAUX LES BAINS ITEP	ENS SPEC OPT D	VACANT	
EVAUX LES BAINS ITEP	ENS SPEC OPT D	VACANT	
GOUZON MATERN	BM CONGES	MARION FRÉDÉRIC	6,000
LA SOUTERRAINE ELEM FERRY	ADJ	AUMAITRE SOPHIE	15.000
LA SOUTERRAINE ELEM FERRY	BM CONGES	CESBRON BENEDICTE	7.000
LA SOUTERRAINE FERRY MAT	TRS	VACANT	
LA SOUTERRAINE IME LA ROSERAIE	ENS SPEC OPT D	VACANT	
PARSAC	TRS	CRASSOUS NINA	0.500
ST AGNANT DE VERSILLAT - PRIM	ADJ	SERMENT NADÈGE	10,500
ST SULPICE LE DUNOIS PRIM	ADJ	PASCAL JENNIFER	8.250
ST VAURY	TRS	BRUN MAXIME	2 .500
GUERET ELEM CERCLIER	TRS	ANGLARD JULIEN	0.500
GUERET ELEM Guéry	BM FC	PIARRAUD MAUD	6.000
GUERET MAT J.MACE	ADJ	PINAULT ESTELLE	23.461
GUERET ELEM J.MACE	BM FC	COLUZZI JEAN-CHRISTOPHE	2.50
GUERET ELEM PREVERT	BM CONGES	PALIERNE ARNAUD	9.000
IA - GUERET 2	ANIM TICE	VACANT	

Les représentants des personnels notent que le nombre de postes spécialisés vacants (notamment D avec 10 postes occupés par des personnels non formés) est en inquiétante augmentation. Ils regrettent le peu de départs en formation accordés, fait qui ne peut être qu'une des causes de la désaffectation pour ces postes.

Absence de réponse de l'administration

Vote : Pour : 10 (administration + SNUipp-FSU 23)

Le SNUipp s'inquiète du fait qu'il y ait au moins 16 postes vacants pour la rentrée. Les représentants des personnels demandent comment l'administration va gérer cette situation catastrophique. Le secrétaire général répond qu'il n'a pas d'information concernant la ventilation de la liste complémentaire.

Ajustements pour les personnels restés sans poste :

Coralie Moreau : décharge de direction en début d'année avant de partir en congé formation mi-septembre

Amélie Sauvage : TRS à la maternelle Jules Ferry La Souterraine

Hélène Moreau (INEAT) : IME La Roseraie

Deux situations de personnels sont en attente d'avis du médecin du rectorat.

Supports de stage PESA

Les représentants du personnel demandent les critères d'appel à la liste complémentaire, la Creuse aura-t-elle des stagiaires supplémentaires ?

Ils demandent les supports de stage prévus pour les personnels en liste complémentaire.

1	BOURGANEUF	ELEM CURIE	GASNIER	JOANA	LUNDI	CM1
	BOURGANEUF	ELEM M.NADAUD	MAZAUD	AURELIE	MARDI	CE1
2	AHUN	PRIM	MANNEVILLE	DANIEL	LUNDI	CM2
	LAVAVEIX LES MINES	PRIM	MAHRANE	GENEVIEVE	MARDI	TPS/MS/GS
3	FELLETIN	MATERN	OLMOS	SABINE	LUNDI	MS/GS
	FELLETIN	ELEM	HEINZ-FAULLE	NATHALIE	MARDI	CP/CE1

4	LA SOUTERRAINE	ELEM FERRY	LEFORT	HELENE	LUNDI	CE2
	LA SOUTERRAINE	ELEM FERRY	CANIGLIA	PASCAL	MARDI	CM1/CM2
5	ST ETIENNE DE FURSAC	PRIM	SOURY-DEBENARD	SYLVIE	LUNDI	CM1/CM2
	ST MAURICE LA SOUTERRAINE	PRIM	RENON	CATHERINE	MARDI	MS/GS
6	LA SOUTERRAINE	MATERN FERRY	RUBY	KARINE	LUNDI	GS
	ST PRIEST LA FEUILLE	PRIM	ANGOIN	FREDERICK	MARDI	CM1/CM2
7	GOUZON	ELEM	MOURET	YOAN	LUNDI	CM2
	JARNAGES	PRIM	FOULATIER	AUORE	MARDI	TPS/PS/MS
8	LA CELLE DUNOISE	ELEM	LE BRAS	AURELIE	LUNDI	CE1/CE2
	LA CELLE DUNOISE	ELEM	DUQUEROIX	BENEDICTE	MARDI	CM1/CM2
9	ST SULPICE LE GUERETOIS	ELEM	MAGNIN PRIOUT	MAGALI	LUNDI	CE2
	ST VAURY	ELEM	MARTIN	JACQUES	MARDI	CM2
10	GOUZON	MATERN	CANO	MELANIE	LUNDI	PS/MS
	JARNAGES	PRIM	VERGNIER	FREDERIC	MARDI	CM1/CM2
11	GUERET	ELEM CERCLIER	GRANDET	AUORE	LUNDI	CE2
	GUERET	MATERN ASSOLANT	MARTIN	MELANIE	MARDI	MS
12	GUERET	ELEM MACE	RAPHANAUD	JEAN-MARIE	LUNDI	CM2
	GUERET	MATERN LANGEVIN	TAYSSE	JENNIFER	MARDI	TPS/PS
13	ST LAURENT	PRIM	FAYETTE	THIERRY	LUNDI	CM1/CM2
	ST LAURENT	PRIM	GUICHARD-LEGRAND	CELINE	MARDI	TPS/PS/MS
14	BOURGANEUF	MATERN RIFFATERRE	BARRAUD	SAMANTHA	LUNDI	PS
	BOURGANEUF	ELEM M.NADAUD	MISSOUX	PRISCA	MARDI	CE1
15	AJAIN	PRIM	SCHOONAERT	MARC	LUNDI	CM1-CM2
	AJAIN	PRIM	GARREAU	NATACHA	MARDI	CE1

Vote : Pour : 5 (administration) – Abstention : 5 (SNUipp-FSU23)

Les représentants des personnels regrettent qu'il n'y ait pas eu d'appel à volontaires et que les personnels qui ont fait remonter leur souhait de ne pas être déchargés par un PESA, suite à l'annonce lors de la dernière CAPD, n'aient pas été entendus alors même que le nombre de postes vacants et de supports conformes aux critères permet de nombreuses autres solutions. Le collègue appréciera le respect de la parole donnée.

3) Ineat-Exeat

Les représentants du personnel demandent à ce que tous les Ineat demandés pour le département de la Creuse soient accordés. Les mouvements complémentaires ont laissé 16 postes vacants lorsque tous les collègues ont été affectés. On sait d'ores et déjà que les ajustements de rentrée, plus que nécessaires au vu des besoins, amputeront grandement la brigade de remplacement (un poste a déjà été gelé pour créer l'ULIS école de Châtelus-Malvaleix. Le recrutement de personnels contractuels ne peut être accepté que si le département s'est donné tous les moyens de mettre des enseignants formés devant les élèves.

Le SNUipp-FSU interroge le SG sur la liste complémentaire : combien de personnels seront dédiés à la Creuse ? Quand les collègues seront au courant de leur recrutement ? L'administration n'apporte aucune réponse.

INEAT acceptés : Moreau Hélène (82), Pinault Estelle (973), Camus Sylvie (93), Mallaure Marielle (93), Pantin Fischer (93), Pein Pierre (973, ce collègue n'a pas encore confirmé son arrivée dans le département). Une autre collègue est en attente de l'EXEAT de son département d'origine.

Le SNUipp-FSU est intervenu pour faire sortir une collègue qui n'habite plus depuis longtemps dans le département et qui est en congé longue durée.

Le secrétaire général refuse d'accorder des EXEAT supplémentaires.

4) Informations diverses

Ecole de La Celle Dunoise, demande d'échange de postes, accord de l'IEN : l'adjointe devient directrice et la directrice devient adjointe pour l'année scolaire 2017/2018. Les collègues devront régularisées cette situation en participant au prochain mouvement.

5) Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU23

Organisation pédagogique : quelle est la réglementation pour la répartition pédagogique dans les classes ?

Le SNUipp FSU rappelle que c'est le conseil des maîtres qui décide de la répartition des élèves. L'IEN Guéret2-ASH confirme.

Rattrapages horaires : combien d'heures ont été effectuées en plus des 24 heures hebdomadaires ? Combien de personnels sont concernés ? Combien d'heures ont été rattrapées ? Que se passe-t-il lorsque le remplacement est inférieur à une demi-journée ? Sur les 210 heures à récupérer par les différents BM, 185 heures ont déjà été récupérées. Les heures manquantes seront rendues à la rentrée 2017.

Demandes d'autorisation d'absences : quelle est la réglementation en vigueur ?

Le SNUipp-FSU rappelle que le simple fait de refuser une autorisation d'absence parce qu'un personnel est dans une école à 1 classe, n'est pas réglementaire. Un refus doit recevoir un avis motivé.

Décharges de direction : Nous souhaitons avoir un point sur les décharges de direction des écoles à une, deux et trois classes, ainsi qu'une prévision des décharges pour les écoles à une classe pour la période 5.

40 écoles à une classe avaient droit à 4 jours (soit 160 jours) et 126,5 jours sont honorés, il en manque donc 33,5 jours (soit 20,9 % des décharges dues) !

Frais de déplacement et indemnités de formation : Nous souhaitons savoir où en sont les versements des frais de déplacement pour les personnels itinérants, les représentants des personnels et pour les personnels en formation continue, ainsi que les versements des indemnités de formation pour les stagiaires, pour 2015-2016 et 2016-2017.

Nous souhaiterions également avoir un éclaircissement concernant le versement de l'ISSR en cas de déplacements multiples dans une même journée. Combien de personnels remplaçants sont concernés par ces déplacements multiples ?

Les frais de 2015/2016 sont entièrement payés !!! Reste à se faire rembourser les frais engagés pour 2016 /2017...

L'administration admet qu'elle a un an de retard dans les remboursements sur certaines enveloppes budgétaires. Cette situation est inadmissible et nous invitons les collègues à se tourner vers le SNUipp s'ils souhaitent engager des recours.

Remplacement : Nous souhaitons avoir un bilan des absences non remplacées pour les 4 premières périodes.

Nous souhaitons un point sur les brigades mobiles : qui est en poste jusqu'à la fin de l'année ? Qui assure des missions de TRS ? Combien de personnels sont en CLM ? En CLD ? En congé maternité ?

Cette année, 1053 jours n'ont pas été remplacés, dont 13% de congés maternité, 64% de maladie !

Le SNUipp-FSU dénonce cette situation et s'inquiète une nouvelle fois pour la rentrée prochaine : en effet, il nous manque beaucoup de personnels pour assurer une rentrée dans des conditions acceptables et chacun en connaît les conséquences !

Contractuels : Nous souhaitons un point sur les contrats de contractuels signés ainsi que sur l'accompagnement proposé et les affectations. Que se passe-t-il après le 30 juin ? A la rentrée 2017 ?

Cette année, 7 personnels ont été recrutés (jusqu'au 7 juillet au lieu du 30 juin comme initialement prévu). Ils ont déjà été sollicités pour la rentrée...

Données statistiques hommes/femmes : nous souhaitons pouvoir faire un état des lieux objectif sur les inégalités hommes-femmes conformément à la Circulaire Fonction Publique du 22 décembre 2016.

Pas de réponse de l'administration. Le SNUipp-FSU insiste sur le fait qu'il serait intéressant d'observer le pourcentage de femmes promues par rapport au nombre de femmes promouvables, le passage à la hors-classe etc... C'est par ailleurs une obligation légale de l'administration. L'égalité homme/femme ne doit pas être qu'un slogan.

Débuts de carrière : Nous souhaiterions avoir des éléments statistiques sur les personnels en début de carrière depuis 2012 notamment sur les démissions, les disponibilités, les temps partiels, les titulaires d'un poste, les mutations. Quelles sont les conditions de titularisation ?

L'administration ne nous transmet pas les informations. Le SNUipp-FSU explique que ces données seraient pourtant utiles pour avoir une vision objectivée de la situation des personnels débutants depuis 2012 (changement de la formation). En effet, nous avons observé des évolutions concernant l'articulation vie privée/ vie professionnelle (demandes de travail à temps partiels pour les collègues en fin de carrière, demande de disponibilité, de congé formation pour les jeunes collègues...).

Indemnité péri-éducatives : nous souhaitons connaître le volume des heures attribuées et modalités d'attribution.

L'administration répond que 270 heures ont été payées en décembre 2016 et une régularisation a eu lieu en juin 2017. Les représentants du personnel demandent qu'un groupe de travail soit mis en place pour définir les critères d'attribution. En Haute-Vienne, par exemple, des indemnités sont versées aux collègues qui partent en classe découverte.

Instances de rentrée : nous souhaitons connaître le calendrier prévu pour la CAPD, le CDEN et le CTSD de rentrée ?

Le CTSD et la CAPD auront lieu le 5 septembre, le CDEN aura lieu le 14 septembre.

Liste complémentaire : la ventilation des personnels sera faite au niveau du rectorat.

Sandrine Gorgeon demande si le département a fait une demande chiffrée au Rectorat. Le secrétaire général répond que non.

Organisation des services des BM et TRS sur les écoles à 4 jours ou 4,5 jours : les représentants des personnels demandent que les personnels itinérants rattachés sur les écoles à 4 jours ne travaillent pas le mercredi matin.

Fin de la CAPD à 13h15

Les représentants du personnel du SNUipp-FSU 23

Marie-Claire Boucher, Sandrine Gorgeon, Christophe Ruby, Stéphanie Durand, Fabrice Couégnas